

Pensions aux collabos : le PS veut la clarté



La Libre Belgique* - 06 juil. 2016
Page 12

* La Libre Belgique Brabant Wallon, La Libre Belgique Liège, La Libre Belgique édition nationale

Aussi incroyable que ça paraisse, des ayants droit de "collabos" des nazis reçoivent toujours une pension allemande (voir "LLB" du 21 juin). Une somme évaluée entre 600 et 1 500 euros par mois selon nos sources... Si les "anciens", prisonniers politiques et raciaux du Groupe Mémoire veulent toute la lumière sur ces étranges primes à l'incivisme, la question a aussi interpellé des élus, Kattrin Jadin (MR) et Georges Gilkinet (Ecolo) mais aussi le PS qui a estimé n'avoir reçu que des réponses vagues. Et qui persiste...

Pas des vétérans belges

Daniel Senesael (PS) a d'abord interrogé le ministre de la Défense, Steven Vandeput (N-VA) qui a botté en touche en précisant que ces dossiers ne dépendaient pas de... l'Institut des vétérans. Pour cause... L'élu hennuyer a alors voulu interpellé le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR). Mais ce dernier a transmis la "patate chaude" à son collègue des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA). En commission des finances, ce dernier a dit "ne disposer d'aucun élément permettant de supposer que l'autorité allemande fait de la rétention d'informations". Lui aussi a répondu "ne pas avoir de données chiffrées sur le nombre de bénéficiaires potentiels car les informations sont transmises par catégories de revenus".

La réponse n'a pas convaincu le PS qui réinterpelle, ce mercredi, le ministre des Finances en franchissant un pas supplémentaire.

"On conviendra, explique M.Senesael, qu'il s'agit d'une situation tout à fait problématique à double titre ! Cette pension montre que ces collaborateurs sont considérés comme n'importe quel travailleur et cela même s'ils ont été condamnés pour leur participation active à la guerre. Au-delà de l'aspect moral, ces revenus versés à d'anciens collabos échappent aux services du fisc dans la mesure où l'Allemagne ne transmet pas à la Belgique les noms des bénéficiaires, ni les montants versés." Le député PS demandera donc au ministre s'il a contacté son homologue allemand. Et s'il compte vraiment le faire...

Christian Laporte

Léon Degrelle, fondateur de la légion SS Wallonie.

Christian Laporte

Copyright © 2016 IPM. Tous droits réservés